



01030342020030000072

*Valérie Glatigny*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
 DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE,  
 DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, DE L'AIDE À LA JEUNESSE,  
 DES MAISONS DE JUSTICE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA PROMOTION DE BRUXELLES

Entrée MEWB  
SG - DGACA

12. 03. 2020

*AL/ELB  
CAB*  
 17 MAR. 2020

Note à Monsieur Alain LAITAT  
 Administrateur général

via Monsieur Frédéric DELCOR  
 Secrétaire général

Bruxelles, le

12 MARS 2020

Vos réf. :

Nos réf. : VG/AM/06032020\_PromoArrêtédopage 3055

Dossier géré par Amélie Massart ([amelie.massart@gov.cfwb.be](mailto:amelie.massart@gov.cfwb.be) 0473.451698)**Objet : Communication relative à la prévention et à la lutte contre le dopage – ONAD**

Suite à l'entrée en vigueur du décret « dopage » depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020, il est important de sensibiliser la population belge francophone aux risques liés au dopage et notamment les plus jeunes qui, trop souvent, méconnaissent les produits interdits ou les implications concrètes des nouvelles mesures en vigueur depuis peu, dont la possibilité de contrôles au sein des salles de fitness.

Pourriez-vous, de ce fait, demander aux fédérations, clubs, centres sportifs et CSL (et d'autres, si besoin), de mettre en avant le site web de l'ONAD ([www.dopage.be](http://www.dopage.be)) sur leurs propres sites, réseaux sociaux et autres plateformes ? Et dans la mesure du possible, rendre l'accès à cet url permanent et indiquer qu'il s'agit de l'Organisme National Anti Dopage qui renseigne sur les questions liées au dopage qu'on soit sportif amateur ou élite, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ONAD permet également de télécharger des supports de communication - affiches et brochures - via son site ([www.dopage.be](http://www.dopage.be)), onglet « formations/brochure »).

Merci de transmettre cette information vers vos fédérations sportives, clubs, etc. pour qu'ils téléchargent, mettent en avant et affichent ces supports afin d'informer et soutenir le sport propre et juste.

Le site [dopage.be](http://dopage.be) est le site de référence en la matière et les informations disponibles en ligne sont régulièrement mises à jour. Les entités susmentionnées peuvent toujours contacter l'ONAD via [info.dopage@cfwb.be](mailto:info.dopage@cfwb.be), si besoin.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

La Ministre

Valérie GLATIGNY